



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 avril 2024 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjointe,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,
Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Frédéric LOUSTAU
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE

Etait Absente :

- Mme Yona TORCAL

5a - AFFECTATION DE RESULTATS 2023 : BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2023 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....	2.256.716,47 €
- Un excédent reporté de.....	201.959,23 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de.....	2.458.675,70 €
- Un excédent d'investissement de.....	583.749,88 €
- Un déficit des restes à réaliser de.....	- 1.273.426,87 €
Soit un besoin de financement de.....	689.676,99 €

Conformément à la réglementation, l'excédent d'exploitation est affecté en totalité en recettes d'investissement du budget 2024 (compte 1068), soit 2.458.675,70€ pour couvrir le besoin de financement 2023 et financer la section d'investissement 2024.


L'excédent d'investissement, soit 583.749,88 €, est reporté au 001.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'affectation de résultats de l'exercice 2023 du budget principal de la Commune.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2024.
Suivent les signatures.-

Le Maire,


Bernard UTHURRY



AFFICHÉ LE 16/04/2024